



Compte rendu du Petit Déjeuner-débat du mercredi 11 décembre 2012

Nicolas Beytout

Editorialiste, ancien rédacteur en chef des Echos et du Figaro

« Le modèle français passera-t-il 2013 ? »

L'intitulé est provocant, mais il a le mérite de poser la question de la pérennité du « modèle français ».

Le modèle social français, un système fondé sur le travail :

Le « modèle social français » comme il est souvent nommé, est basé principalement sur des éléments de la protection sociale. Il repose sur un pilier principal : le travail, qui doit financer le modèle de protection et de développement du bien être en France.

Ce modèle, construit après 1945, a pris pour base quasi-exclusive la création de richesse à travers le travail ; le capital étant de son côté ponctionné, de façon de plus en plus importante, par le législateur.

Le système actuel fait de la France l'un des pays ayant un taux de prélèvements obligatoires des plus importants.

Le modèle social français repose sur un ensemble de droits sociaux qui protègent la famille, la santé ou garantissent une formation dans des conditions exceptionnelles par rapport aux Etats voisins. Mais ce modèle contient également une protection juridique importante du travail. Le licenciement est par exemple très encadré. De même, il est très difficile en France de fermer une entreprise, ce qui explique que sur ce point, le pays soit mal noté par les investisseurs étrangers.

Cette protection juridique s'applique aussi pour les situations de « non-emploi », protection qui s'est illustrée dans la célèbre formule de la « préférence française pour le chômage » valorisant la conservation d'une situation au détriment de l'incitation à l'emploi.

Le système de santé français est certes très généreux et efficace, mais il n'est pas financé puisque la sécurité sociale a systématiquement un bilan déficitaire.

Ce modèle a été conçu pendant les « trente glorieuses », alors que l'emploi se développait et que la croissance semblait devoir durer toujours. Cette période a donc permis de financer, par le travail, un modèle qui accroît en permanence les droits.



L'impossible maintien du modèle :

Le maintien de ce modèle nécessiterait deux éléments aujourd'hui impossibles à réunir :

1. La croissance, actuellement nulle voire négative
2. Le travail

Or, sur ce dernier point, la France affiche actuellement un taux de chômage élevé (10,3% de la population active), taux en forte augmentation ces dernières semaines. Ceci s'explique par l'absence de croissance mais aussi par le fait que la France ne s'est pas préparée comme l'Allemagne aux contraintes de la globalisation.

Ces deux éléments structurants du « modèle français » vont donc manquer pour l'année à venir.

Certes le « modèle social français » a déjà survécu à des périodes où aucun de ces deux éléments n'étaient réunis, par exemple en 2008 lors de la crise financière. Ce maintien s'explique toutefois en ce que ces attaques étaient les premières, à un moment où la résistance de la France était encore assez forte mais aussi parce que le pays promettait de se réformer.

Les agences de notation : nouvel arbitre de la compétitivité

Il faut toutefois intégrer un nouvel élément fondamental : **la perte par la France de son triple AAA.**

L'agence Standards & Poor's, en janvier 2012, puis l'agence Moody's en novembre 2012 ont dégradé la note de l'Etat français, avec des perspectives négatives.

Cette dégradation n'a pas eu d'effet sur les taux d'intérêt d'emprunt de l'Etat, qui sont actuellement très bas voire parfois négatifs. Ces taux doivent néanmoins être mis en perspective avec la situation très dégradée des autres Etats, incitant donc les investisseurs à choisir la France.

Dans ses commentaires pour expliquer la perspective négative attribuée à la France, l'agence Moody's explique qu'il est nécessaire pour le pays de réformer son marché du travail, concernant notamment sa rigidité, l'incertitude juridique relative aux contrats de travail ainsi que les normes de licenciement pour les entreprises, normes qui créent une forte réticence à l'embauche. Quelques jours plus tard, l'agence Standards & Poor's fit une analyse similaire du modèle social français.

Pourquoi ce nouvel élément est-il important ?

L'évolution des rapports sociaux s'est toujours effectuée en France avec un arbitre : l'opinion publique.

Il existe deux types d'évolution des droits sociaux en France:

- **L'acquisition de droits nouveaux**, réalisée souvent sans beaucoup de conflits, avec peu de résistances de l'opinion publique, elle est peu probable aujourd'hui.
- **La modification voire la suppression de droits existants**



Dans ce dernier cas, un même schéma apparaît souvent, qui compromet l'idée même de réforme : le gouvernement propose un changement et négocie avec les syndicats professionnels, lesquels créent un rapport de force en prenant l'opinion publique à témoin.

L'opinion publique devient alors juge et arbitre de la situation, en décidant de soutenir ou, le plus souvent, de s'opposer au gouvernement. Certaines réformes ont toutefois pu aboutir, même partiellement, comme par exemple la réforme des retraites des régimes spéciaux. Or, c'est sur ce même point que la réforme « Juppé » de 1995 avait échoué, parce que l'opinion publique avait pris parti en faveur des grévistes.

Les agences de notation sont en revanche insensibles à l'opinion publique, c'est-à-dire plus largement à la possibilité politique pour un gouvernement d'opérer les réformes nécessaires de son modèle social.

Ce nouveau juge extérieur a déjà bouleversé la politique du nouveau gouvernement, en focalisant les enjeux sur la compétitivité générale du pays.

La réduction des dépenses publiques :

Lors d'une conférence de presse en novembre, François Hollande s'est prononcé pour la réduction chaque année de 10 milliards d'euros dans les dépenses publiques.

Cette déclaration marque la troisième phase du quinquennat de François Hollande sur le sujet, qui avait successivement argumenté en faveur d'une hausse des dépenses, puis en octobre d'une stabilisation (gel) des dépenses de l'Etat. Il s'agit donc d'un changement majeur, qu'aucun gouvernement n'avait entamé depuis près de 30 ans.

Il n'y a toutefois eu aucune précision sur la méthode qui allait être suivie pour opérer cette réduction. Cela laisse à penser que le « modèle social français » va être malmené.

A ce titre, le gouvernement s'est par ailleurs créé des contraintes relativement invraisemblables, notamment en promettant de conserver le nombre global de fonctionnaires. Pour réduire les dépenses, il faudrait alors réduire les salaires des agents publics, ce qui apparaît évidemment comme très difficile.

Un Gouvernement imprévisible :

Il est très difficile de prévoir quelle va être l'action du gouvernement en place car celui-ci ne dégage pas de lignes claires sur son action. L'affaire « Mittal » est un bon exemple de cette imprévisibilité.

Concernant la possibilité pour le groupe ArcelorMittal de fermer l'une de ses usines à Florange en Lorraine, le gouvernement a pris une suite de promesses, pendant les dernières semaines de négociations fixées par les parties, alors que la tension était à son apogée. L'intensité d'action du gouvernement diminuait d'ailleurs au fil des négociations (promesse de la conservation des hauts



fournaux, puis de la conservation des emplois, puis engagement à une absence de licenciement). Il a également été question pour l'Etat de nationaliser tout ou partie du site temporairement, en annonçant même un repreneur. Or toutes ces promesses déçoivent énormément et laissent l'idée que l'Etat peut tout.

Ces agissements donnent l'impression d'un gouvernement qui navigue à vue, sans ligne politique claire face aux réformes nécessaires tant pour les entreprises que pour les obligations budgétaires du pays.

Questions du public :

Question 1 : Les déclarations relatives à la réduction des dépenses publiques ne sont-elles pas des mystifications ?

Réponse 1 : La France est pourtant sous le regard de juges extérieurs et sous la pression de sa voisine l'Allemagne. Le jugement des agences de notation peut changer très rapidement. Ce qui permet à la France d'emprunter aujourd'hui, c'est la situation dégradée des autres pays comme l'Italie, car les investisseurs cherchent des pays moins risqués. Ceux-ci toutefois n'auront pas d'état d'âme si la France ne fait pas les réformes structurelles nécessaires.

Question 2 : Que faut-il penser du rapport « Gallois » ? Par ailleurs, comment expliquer la pauvreté d'action du gouvernement alors que celui-ci possède des esprits intelligents ?

Réponse 2 : Il ne s'agit pas d'un problème d'intelligence mais simplement d'un problème politique. Même si certains conseillers sont persuadés que certaines options ne sont pas les bonnes pour le pays, il existe une sorte d'injonction politique pour être réélu qui poussera les décideurs à agir ainsi.

Le Rapport Gallois a été impressionnant pour le bruit médiatique qu'il a su créer. Il est regrettable que M. Gallois n'ait pas maintenu sa déclaration de juillet 2012, où il appelait à un véritable « choc » de compétitivité entre 30 et 50 milliards « tout de suite ». M. Beytout aurait également préféré centrer le financement du crédit d'impôt sur la TVA et non la CSG, même si la proposition finalement retenue a été un mélange des deux.

Question 3 : Ne pensez-vous pas que l'effort qui va être demandé ne va pas se traduire par un nouveau « choc fiscal » ? Comment expliquer la différence de discours de certains responsables socialistes, selon que la scène soit publique ou non ?

Réponse 3 : Beaucoup de personnes au parti socialiste ont pourtant conscience des choses à faire et de la difficulté de leur mise en œuvre. Il est toutefois normal que le discours progresse pas à pas, a fortiori sur l'option la plus difficile à réaliser politiquement.

Au sujet du choc fiscal, celui-ci ayant fait tellement de dégâts économiques et politiques que le gouvernement sait désormais que l'idée est trop dangereuse.



Le schéma du crédit d'impôt-compétitivité retenu par François Hollande est une mascarade. Ce crédit porte sur 20 milliards d'euros atteints progressivement (10 milliards d'euros en 2014, 15 milliards en 2015 et 20 milliards en 2016), ce qui correspond au total en 2016 à un crédit d'impôt de 45 milliards d'euros en faveur des entreprises.

Or en observant la hausse de la pression fiscale qui pèse sur les entreprises, l'on observe dès 2013 près de 7 milliards d'euros supplémentaires au titre du collectif budgétaire, réduit à 3,5 milliards pour l'année 2012, auxquels s'ajoutent 10 milliards d'euros annoncés dans le budget dès 2013. Cela représente au total **71,5 milliards d'euros de prélèvements obligatoires supplémentaires en 2016** pour les entreprises.

Il n'y aura donc pas de « choc de compétitivité ». Cela est de plus aggravé par la création régulière de « niches » fiscales, par exemple sur le cinéma.

Les « chèques » reversés par le gouvernement au titre du crédit d'impôt compétitivité risquent par ailleurs d'avoir le même effet politique que celui du « bouclier fiscal », c'est-à-dire l'agacement des citoyens alors que la pression fiscale sera très élevée pour eux.

Question 4 : L'opinion publique est-elle vraiment un corps constitué qui s'exprimerait de façon claire et cohérente ? Engager des réformes n'est-il pas plus aisé aujourd'hui qu'hier ? Que dire du rôle des médias sur ce point ?

Réponse 4 : L'opinion publique est l'acteur prépondérant des grandes évolutions structurelles et sociétales. La réforme du mariage est un exemple marquant ; alors que le gouvernement pensait que le sujet serait « facile », les opposants vont peut-être faire basculer la majorité contre le texte.

Le gouvernement est tiraillé sur le sujet, entre une opinion publique potentiellement opposée à cette réforme, et une majorité parlementaire qui souhaiterait autoriser la Procréation Médicalement Assistée (PMA). Or ce sujet, qui se basait initialement sur « l'égalisation » des situations entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels, ouvre des questions plus larges et potentiellement très complexes comme la PMA ou la Grossesse Pour Autrui (GPA).

L'opinion publique aura donc un grand rôle à jouer dans l'évolution des réformes, ce qui ne signifie pas qu'elle va forcément les empêcher.

Sur les sujets économiques, l'opinion publique est désormais à un point de rupture, car l'on peut observer que les thématiques de la dette, des déficits ou de la compétitivité ont désormais une vraie portée. La majorité des Français a compris que le pays ne peut plus agir en ignorant le reste du monde.

Il y a toutefois une partie importante des Français, comme l'a montré le succès de la campagne d'A. Montebourg pendant les primaires socialistes sur la « démondialisation », qui estiment qu'il faut au contraire résister à la loi mondiale. Cette partie de l'opinion publique a été par exemple très enthousiaste par la proposition de nationaliser le site de Florange, ce qui constitue un recul dans la perception de la réalité économique selon M. Beytout.



Question 5 : Que sait-on de l'entrée en fonction de la Banque Publique d'Investissement (BPI) ?

Réponse 5 : Il s'agit d'une reconstruction entre des organismes qui, chacun dans leur domaine, fonctionnaient correctement. Le rassemblement en un seul instrument va probablement créer du trouble pendant un premier temps mais il faut espérer un gain de puissance à terme.

Même si cet organisme est probablement une bonne chose, il n'est certainement pas à la hauteur pour couvrir tous les enjeux soulevés par les PME/PMI, contrairement à la présentation qui est faite actuellement par les élus politiques.

Par ailleurs M. Beytout annonce qu'il va mettre en place d'un site internet doublé d'un journal papier, autour de plusieurs journalistes expérimentés sur les thèmes politiques, économiques et internationaux. La ligne éditoriale sera libérale, pro-business, européenne, engagée et ouverte.